

DEL/2024/FI/52
FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS DE VIDEOPROTECTION
FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)

Souhaitant améliorer la sécurisation des espaces publics et mieux lutter contre le sentiment d'insécurité, la Ville de Hem a décidé en 2017 la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement Vidéoprotection qui a été étendu en 2020.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement Vidéoprotection 2020-2026 vise notamment l'installation de 46 nouvelles caméras sur l'ensemble du territoire dont 22 ont été implantées à ce jour. L'objectif de ce programme de déploiement est de quadriller l'ensemble du territoire communal afin de répondre aux enjeux sécuritaires poursuivis par la ville.

En 2024, la couverture du territoire en vidéoprotection se poursuivra par l'installation de 5 caméras :

- 3 caméras à l'angle de la rue du calvaire et de l'avenue Antoine Pinay : 2 caméras à lecture de plaques d'immatriculation et une caméra dôme ;
- 1 caméra dôme à l'angle de la rue du Trie et la rue de Croix ;
- 1 caméra dôme à l'angle de l'allée Bournazel et de l'Avenue Lyautey.

Le coût des travaux d'investissement en équipements numériques de vidéoprotection pour l'année 2024 s'élève à 55 673. 55 € H.T. soit 66 808.26 € T.T.C.

Aux termes de l'article 5 de la loi du 5 mars 2007, a été créé un fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), "destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance et dans le cadre de la contractualisation mise en œuvre entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville".

Par son programme Sécurisation « S », l'appel à projet 2024 du FIPD comporte un volet vidéoprotection permettant de financer en partie les dépenses liées à l'installation des caméras situées aux abords des « lieux ouverts au public ».

Parmi les 5 caméras à installer en 2024, la caméra dôme H89 qui sera installée à l'angle de l'avenue Lyautey et de l'allée Bournazel, aux abords directs de l'annexe Bournazel du Nouveau Centre Social Saint Exupéry, correspond aux critères d'éligibilité du FIPD.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie, Administration Générale du 14 mai 2024,

A 32 voix pour et 1 voix contre (Karima CHOUIA),

Le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver le plan de financement ci-joint,
2. D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la préfecture au titre du FIPD 2024 ;
3. D'autoriser Monsieur le Maire à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
4. D'autoriser l'imputation des dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice,
5. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois, et an susdits,
Pour copie conforme

Le Maire



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 23 mai,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 mai 20024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 30 mai 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTE EXCUSEE

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO COQUEMPOT

ANNEXE A LA DELIBERATION DEL/2024/
PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES

Installation caméra H120	9 271,55 €
Installation caméras H121-122	13 837,55 €
Mat Relais H121-122-123	15 036,75 €
Installation caméra H105	8 198,15 €
Installation caméra H89	9 329,55 €
TOTAL HT	55 673,55 €
TVA (20%)	11 134,71 €
TOTAL TTC	66 808,26 €

RECETTES

Ville de Hem	62 143,49 €
FIPD 2024	4 664,78 €
TOTAL Recettes HT	66 808,26 €

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215902990-20240529-DEL2024FI52-DE